

RECOLTE DES METABOLITES ORGANIQUES URINAIRES (MOU)

Recommandations :

- La récolte d'urine doit être fait en dehors de toute antibiothérapie (2 semaines minimum) et en dehors des menstruations même avec des protections tampons.

Instructions pour la récolte des urines :

- 1) Récoltez les premières urines du matin dans un récipient propre (ex : gobelet, bocal, etc.).

- 2) Transvasez une partie des urines dans le flacon et remplissez jusqu'en haut du flacon.

Attention : Ce flacon contient une poudre qui est un agent stabilisateur des urines. Ne pas avaler, jeter, ni toucher.



- 3) Notez votre nom et prénom sur le flacon ainsi que la date de la récolte.
- 4) Placer le prélèvement dans une pochette plastifiée.
- 5) Si envoi par poste : placer la pochette avec la feuille de prescription du prescripteur dans une enveloppe affranchie et procéder à l'envoi avant midi du lundi au mercredi inclus.